

# COMMUNE DE LES CULLAYES

## Procès-verbal de la séance du Conseil général du 9 décembre 2010

**Lieu :** Grande salle, Les Cullayes

**Présidence :** M. Vincent Lacoïn

**Vice-présidence :** Mme Claude Jordan

**Secrétaire :** Mme Patricia Girardbille

**Copies :** Municipalité, Préfecture

La Municipalité siège avec le Syndic M. Bernard Burri, la Vice-Syndique Madame Isabelle Lucas Sauterel, Messieurs Jean Gaumann, Félix Rattin, et Adrian Schneider.

Le Conseil général a été légalement convoqué.

**A 20h07**, Monsieur le Président souhaite à toutes et à tous une cordiale bienvenue, salue le Syndic et les Municipaux, les Conseillères et les Conseillers.

L'assemblée est déclarée ouverte.

Le bureau fonctionne ce soir normalement avec tous ses membres. On peut dès lors procéder à l'appel.

### **1. Appel :**

Sur 68 membres, 51 sont présents, 11 excusés, 6 absents non excusés. Plus du tiers des membres étant présent, le Conseil est légalement habilité à siéger.

Scrutateurs désignés pour la séance : Mme Micheline Mariéthoz et Mme Patricia Dutoit.

### **2. Assermentation**

Un nouveau membre est assermenté : M. Christophe Thonney.

Compte tenu de cette assermentation, la majorité est fixée à 27 voix.

### **3. Ordre du jour / Procès-verbal :**

M. Le Président Vincent Lacoïn propose de nommer un nouveau membre et un nouveau suppléant pour officier dans la commission des constructions car deux places sont restées vacantes. Ce point sera traité sous le point 5 de l'ordre du jour, informations du Bureau du Conseil. Cet ajout est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2010 ne fait l'objet d'aucune remarque. Il est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

### **4. Courrier :**

A ce jour, aucun courrier n'est parvenu au bureau du Conseil.

## **5. Informations du Bureau du Conseil :**

Mme Heidy Cavin et M. Patrice Jordan se portent candidats pour les postes de membre, respectivement suppléant à la Commission des constructions. Aucun membre de s'y opposant, on procède à une élection à main levée. Mme Cavin et M. Jordan sont élus à l'unanimité par vote à main levée.

## **6. Démission de l'Association Région d'Oron ARO au 31 décembre 2011 – préavis municipal n° 08/2010 et rapport de la commission de gestion :**

M. Simon Schneider lit le rapport de la Commission de gestion puis la discussion est ouverte. Il n'y a pas de question ni de commentaire, l'assemblée procède donc au vote et accepte le préavis n° 08/2010 à l'unanimité.

Vu ce qui précède,

### **LE CONSEIL GENERAL DE LES CULLAYES**

- vu le préavis municipal N° 08/2010 du 1er novembre 2010 – Démission de l'Association Région d'Oron ARO au 31 décembre 2011
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de démissionner de l'ARO avec effet au 31 décembre 2011.

## **7. Budget de fonctionnement pour l'exercice 2011 – préavis municipal n° 09/2010 et rapport de la commission des finances :**

M. Eric Dammköhler lit le rapport de la Commission des finances puis la discussion est ouverte. Il n'y a pas de question ni de commentaire, l'assemblée procède donc au vote et accepte le préavis n° 09/2010 à l'unanimité.

Vu ce qui précède,

### **LE CONSEIL GENERAL DE LES CULLAYES**

- vu le préavis municipal N° 09/2010 du 1er novembre 2010 – Budget de fonctionnement pour l'exercice 2011
- ouï le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'adopter le budget 2011 tel que présenté.

## **8. Plan partiel d'affectation (PPA) « Es Jordils 2 » – préavis municipal 10/2010 et préavis de la commission de gestion :**

M. Simon Schneider lit le rapport de la Commission de gestion puis la discussion est ouverte. Il n'y a pas de question ni de commentaire, l'assemblée procède donc au vote et accepte le préavis n° 10/2010 à la majorité, 4 abstentions et 2 oppositions.

Vu ce qui précède,

### **LE CONSEIL GENERAL DE LES CULLAYES**

- vu le préavis municipal N° 10/2010 du 1er novembre 2010 – Plan partiel d'affectation (PPA) « Es Jordils 2 »
- où le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de lever les deux oppositions déposées lors de la mise à l'enquête publique,
- d'adopter le Plan partiel d'affectation au lieu-dit « Es Jordils 2 » et son règlement d'application, à forme de l'article 58, alinéa 3, LATC,
- de considérer que l'entrée en vigueur de Plan partiel d'affectation « Es Jordils 2 » et son règlement d'application est fixée à date d'approbation par le Chef du département compétent,
- de prendre acte que le Plan partiel d'affectation « Es Jordils 2 » et son règlement d'application annulent toute disposition, éventuelle et / ou contraire, décidée antérieurement.

## **9. Revêtement du trottoir de la route de Servion - tronçon inférieur – demande de financement de CHF 42'000 – préavis municipal n° 11/2010 et rapport de la commission des finances :**

M. Eric Dammköhler lit le rapport de la Commission des finances puis la discussion est ouverte.

Mme Isabelle Dappaz demande si, une fois goudronné, ce trottoir sera déneigé l'hiver. M. Jean Gaumann répond que ce trottoir ne sera pas une priorité mais qu'il sera déneigé en fonction des possibilités communales.

Mme Anita Schaub demande pourquoi des travaux pour un montant peu élevé sont amortis sur 25 ans. M. Félix Rattin répond que l'Etat autorise l'amortissement de tels travaux sur 30 ans au maximum. La Municipalité a choisi d'amortir les travaux sur 25 ans, même pour des montants peu importants, pour éviter de trop grever le budget annuel.

Mme Anita Schaub demande si plusieurs devis ont été demandés. M. Jean Gaumann répond que ces travaux ont été mis en soumission auprès de 3 partenaires.

L'assemblée procède au vote et accepte le préavis n° 11/2010 à la majorité, 3 abstentions et 1 opposition.

Vu ce qui précède,

## **LE CONSEIL GENERAL DE LES CULLAYES**

- vu le préavis municipal N° 11/2010 du 1er novembre 2010 – Revêtement du trottoir de la route de Servion – tronçon inférieur
- oui le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- d'accorder un crédit de CHF 42'000.00 pour financer la pose d'un revêtement bitumineux sur le trottoir de la route de Servion, tronçon inférieur,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter CHF 42'000.00
- d'autoriser la Municipalité à amortir cet investissement sur 25 ans.

### **10. Informations de la Municipalité :**

#### **M. le Syndic Bernard Burri :**

- La Poste a distribué un tout ménage avec les horaires de la nouvelle ligne de bus.
- Des sapins de Noël seront vendus pour le prix symbolique de CHF 5 à Servion le 18 décembre prochain.
- Suite à l'acceptation par le peuple de la fusion de Les Cullayes avec Servion, dès janvier 2011 les habitants de notre village pourront obtenir un badge pour accéder à la déchetterie de Servion.
- Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vaudois doivent encore entériner le vote concernant la fusion.

#### **Mme Isabelle Lucas Sauterel :**

- Les travaux de la salle communale sont terminés. Le coût final de cette réfection se monte à CHF 570'000 pour un budget initial de CHF 600'000. Trois offres différentes ont été demandées à chaque corps de métier et les prix ont été négociés. Ceci a permis de réaliser des travaux non prévus initialement (p.ex. rénovation du chauffage, amélioration de l'acoustique, remplacement des fenêtres et des portes) et de réduire les coûts.
- Les travaux de la station de pompage de Praz-la-Tête sont également terminés. Le budget accordé se montait à CHF 250'000. Les coûts finaux s'élèvent à CHF 253'728 desquels il faut déduire la subvention de 10% qui sera versée par l'ECA. Suite à ces travaux, l'eau n'est plus désinfectée au chlore mais grâce à des lampes à ultra-violets. Mme Lucas Sauterel remercie la population pour les économies d'eau réalisées durant la période des travaux.

#### **M. Adrien Schneider :**

- Le changement d'horaire des cars postaux a nécessité une modification des transports scolaires pour les élèves de VSB.
- Lausanne Région a mis en place un projet de prévention qui vise à renforcer l'estime de soi des adolescents pour prévenir les conduites à risques. Des informations peuvent être trouvées sur le site internet [www.estimedesoi.ch](http://www.estimedesoi.ch).
- Une unité d'accueil pour écoliers a été ouverte à Mézières et l'ouverture d'une seconde unité est projetée à Montpreveyres si le nombre d'inscriptions est suffisant.

#### **M. Félix Rattin :**

- Les jetons de présence pour l'année 2010 seront distribués à l'issue de cette séance. Les personnes qui le souhaitent peuvent en faire don à l'association Arc-en-Ciel.

**M. Jean Gaumann :**

- Le chantier du Chemin des Moures s'est terminé à satisfaction. Le décompte n'étant pas terminé, un point sera fait sur les dépenses lors de la prochaine séance du Conseil.
- Le chantier du Chemin du Collège a commencé : les canalisations d'eau potable ont été posées.

Pas de questions de l'assemblée.

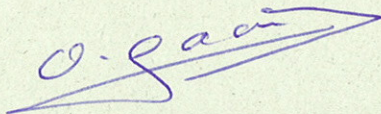
**11. Divers et propositions individuelles :**

**Mme Monique Van Hoof** demande si des travaux sont prévus sur la route de Montpreveyres qui est à nouveau menacée par les glissements de terrain suite aux fortes pluies de ces derniers jours.

**M. Bernard Burri** répond que le talus devrait être assaini pour éviter que des arbres tombent sur la route et créent des accidents. Néanmoins, l'entretien de ces terrains incombe aux particuliers à qui ils appartiennent.

Monsieur le Président remercie l'assemblée et lève la séance à **21h00**.

Le Président

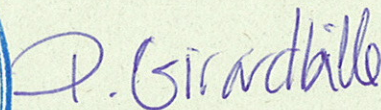


Vincent Lacoïn

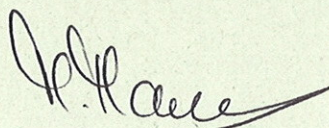


Les Scrutateurs

La secrétaire



Patricia Girardbille



Micheline Mariéthoz



Patricia Dutoit